

LA GENDARMERIE RECRUTE
DES SOUS OFFICIERS DANS LA SPECIALITE
AFFAIRES IMMOBILIERES

Conditions exigées :

- nationalité française
- être âgé de 17 ans révolus et moins de 29 ans à la date de la signature du contrat d'engagement
être reconnu apte physiquement
- avoir une taille minimale de 1,54 m pour les hommes et 1,50 m pour les femmes
- jouir de ses droits civiques et être de bonne moralité
- détenir BT encadrement de chantier génie civil, BT étude et économie de la construction,
- BAC S - BAC bâtiment, BAC STI génie civil, BTS bâtiment, BTS étude et économie de la construction, BTS Comptabilité et gestion des organisations – BTS Prof. Immobilières, DUT génie civil, DUT carrières juridiques, DEUST Droit immobilier, DEUST prof. Immobilières, tous titres de fin de 1er cycle dans les domaines du droit et de la gestion de patrimoine et de l'immobilier (bac +3)

Limite de dépôt candidature : 06 Novembre 2009

EPREUVES

: 1ère phase (02 Décembre 2009)

* 1 questionnaire choix multiples connaissances générales pour français et culture générale

* 1 questionnaire choix multiples connaissances techniques relatives aux affaires immobilières

* des tests psychotechniques

: 2ème phase (12 Janvier 2010)

* rédaction et entretien

RESULTATS : 05 Février 2010

INTEGRATION ECOLE : Juin 2010

Informations : www.gendarmerie.interieur.gouv.fr

CENTRE INFORMATION ET RECRUTEMENT
DE LA GENDARMERIE NATIONALE

13010 MARSEILLE

0 820 220 221